

Conditions générales de vente

Les conditions générales suivantes, disponibles sur notre site, www.elit-transports.fr, sont applicables entre la société E.L.I.T, EURL au capital de 5 000€, dont le siège social est situé au 33, quai Arloing, 69009 Lyon et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés sous le numéro 539 193 425 et les passagers de l'entreprise E.L.I.T. Les conditions générales et plus généralement le contrat de transport établi avec E.L.I.T sont soumis au droit français. Tout litige relève ainsi des tribunaux français.

La réservation :

La réservation est définitive uniquement lors de la validation de la commande par la société ELIT. Le passager devra alors vérifier l'exactitude des informations fournies (date, heure, trajet, lieu de rendez-vous).

Le trajet et la date du voyage doivent obligatoirement être fixés lors de la réservation.

Le titre de transport :

Le titre de transport est le résultat du contrat passé entre le passager et l'entreprise E.L.I.T. Il est imprimable lors de la réception de l'e-mail de confirmation. Ce titre de transport est nominatif et ne peut être cédé. **Le titre de transport devra être présenté au chauffeur avant l'embarquement à bord.** Le passager devra justifier avant le départ de son identité, qui devra correspondre à celle figurant sur le titre de transport.

Pour un billet aller-retour, le retour n'est plus remboursable à compter de la date du départ du trajet aller.

Par ailleurs, les coordonnées du passager seront demandées au cours de la réservation, notamment le numéro de téléphone et l'adresse e-mail. Ces informations peuvent être utiles pour contacter le passager en cas de modification sur le trajet réservé. E.L.I.T. ne saurait être tenue pour responsable dans les cas suivants:

- si le client a refusé de donner ses coordonnées
- si le client a communiqué des coordonnées erronées au cours de la réservation
- si la société E.L.I.T n'a pas été informée en cas de modification concernant une réservation.

Carte de fidélité :

La carte de fidélité est personnelle. Elle est **valable un an** à compter de la date d'achat. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Offre de parrainage

L'offre de parrainage est exclusivement réservé aux nouveaux clients, en cas de non-respect de ces règles, l'accès à bord du véhicule pourra être refusé et l'offre de parrainage annulée. L'offre peut varier en fonction des promotions en cours.

La modification ou annulation

Une fois votre réservation confirmée, vous aurez le droit de modifier ou d'annuler votre réservation et ce, sur notre site 48h avant le départ. L'entreprise E.L.I.T devra alors être avertie par e-mail. Aucun remboursement ne pourra être accordé passé ce délai.

Toute demande de remboursement effectuée à la suite d'une annulation doit être confirmée par courrier et accompagnée de l'original du titre de transport non utilisé à l'adresse suivante : E.L.I.T, Services remboursement 33 quai Arloing 69009 Lyon.

Le remboursement sera effectué sous 30 jours par virement bancaire ou chèque bancaire

Les modalités :

Vous pouvez payer votre voyage par carte bancaire ou espèces directement dans le véhicule auprès du chauffeur.

Les horaires

Les horaires de jour s'entendent de 8h à 20h, les horaires de nuit de 20h à 8h.

Les bagages

Les bagages doivent impérativement **porter les étiquettes d'identification au nom des voyageurs**. Les passagers sont autorisés à transporter **gratuitement deux bagages**. **En cas de bagages supplémentaires, un supplément de 5€ vous sera demandé** avant le départ par notre chauffeur.

Il est interdit de transporter à bord des produits illicites ou inflammables. Le conditionnement des bagages est sous l'entière responsabilité des voyageurs. E.L.I.T décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou casse.

Les animaux

Les animaux ne sont pas admis à bord de nos véhicules.

Les réclamations

Si vous souhaitez effectuer une réclamation, celle-ci doit être adressée par courrier à l'adresse suivante :

E.L.I.T, 33 quai Arloing 69009 Lyon.

Elle doit être accompagnée du titre de transport et autres justificatifs dans un délai de 15 jours à compter de la date de la défaillance, à défaut elle ne sera pas traitée.

L'assurance

L'entreprise E.L.I.T a souscrit une assurance auprès de Groupama et Allianz pour les dommages résultant de son activité professionnelle.

Les obligations du passager

Il est interdit de manger, de boire ou de fumer à bord du véhicule. Il est du devoir de chacun de respecter, les autres passagers.

Le passager s'engage lors du contrat établi avec la société E.L.I.T suite à une réservation à respecter les conditions générales de vente, précédemment mentionnées.